

COORDONNÉES IMPORTANTES .....	2
HEURES D'OUVERTURE DE LA SALLE D'EXPOSITION .....	3
RENSEIGNEMENTS SUR LE LIEU .....	4
DÉTAILS RELATIFS AUX KIOSQUES .....	5
ESPACE/KIOSQUE D'ARTISTE.....	5
ESPACE/KIOSQUE D'EXPOSANT .....	5
ESPACE DE PARTENAIRE OU D'ENTREPRISE.....	5
PROCÉDURE RELATIVE AU MONTAGE.....	5
HEURES DE MONTAGE .....	5
LIVRAISONS ET ENVOIS .....	5
SERVICE DE COURTAGE EN DOUANE ET DE TRANSPORT .....	6
ENTRÉE DES EXPOSANTS ET DES ARTISTES.....	6
CUEILLETTE DES BADGES ET ENREGISTREMENT.....	6
CHARIOTS ET TRANSPALETTES.....	7
PRÉSENCE D'ENFANTS DANS LA SALLE D'EXPOSITION PENDANT LE MONTAGE ET LE DÉMONTAGE .....	7
ENTREPOSAGE.....	7
STATIONNEMENT .....	7
RÈGLES RELATIVES AUX KIOSQUES .....	8
RÈGLES GÉNÉRALES .....	8
HAUTEUR ET AFFICHES .....	8
ESPACE ATTRIBUÉ .....	9
CONTREBANDE ET PLAGIAT .....	9
SÉCURITÉ-INCENDIE .....	9
CIGARETTE ET CANNABIS .....	9
URGENCES MÉDICALES .....	9
PROPRETÉ .....	10
MARCHANDISE DESTINÉE À UNE CLIENTÈLE ADULTE (18 ANS ET PLUS) .....	10
DRONES.....	10
MATÉRIEL PROMOTIONNEL.....	10
RELATIONS AVEC LES MÉDIAS.....	10
POLITIQUE RELATIVE AUX ARMES .....	11
SERVICES ALIMENTAIRES .....	11

FOURNISSEURS DE SERVICES .....	11
SOURCE ÉLECTRIQUE TEMPORAIRE, ÉQUIPEMENT ET SERVICES AUDIOVISUELS .....	11
MEUBLES ET DÉCORATION .....	11
PROCÉDURE RELATIVE AU DÉMONTAGE.....	11
HEURES DE DÉMONTAGE.....	12
PROCÉDURE RELATIVE AU DÉMONTAGE.....	12
ANNEXE A.....	12

## COORDONNÉES IMPORTANTES

Salle d'exposition

[expo@lavalcomiccon.com](mailto:expo@lavalcomiccon.com)

Demandes générales  
Programmation  
Partenariats

[info@lavalcomiccon.com](mailto:info@lavalcomiccon.com)  
[cliff@lavalcomiccon.com](mailto:cliff@lavalcomiccon.com)  
[liz@lavalcomiccon.com](mailto:liz@lavalcomiccon.com)

## PAGE DES EXPOSANTS

<https://www.lavalcomiccon.com/exposants/>

## LIEU DE L'ÉVÉNEMENT

Place Bell  
1950 Rue Claude-Gagné  
Laval, QC  
H7N 0E4

## SERVICE DE COURTAGE EN DOUANE ET DE TRANSPORT

Beyond Borders  
Rob Parr  
Director of Operations  
416-771-4065  
[rob@beyond-borderslc.com](mailto:rob@beyond-borderslc.com)

## ÉLECTRICITÉ, ÉQUIPEMENT ET SERVICES AUDIOVISUELS

Spectre Entertainment: Stephane Morin [stephane@spectre-entertainment.com](mailto:stephane@spectre-entertainment.com)

## MEUBLES ET DÉCORATION

ABP : (à déterminer)

## HEURES D'OUVERTURE DE LA SALLE D'EXPOSITION

	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Accès aux quais	13 h à 20 h 30	8 h à 9 h 30	10 h à 10 h 30 17 h à 21 h
Montage	13 h à 21 h	8 h à 9 h 30	-
Remise en place – matin	-	-	10 h à 11 h
Heures d'ouverture	-	10 h à 18 h	11 h à 17 h
Remise en place – soirée	-	18 h à 18 h 30	-
Démontage	-	-	17 h à 21 h

## RENSEIGNEMENTS SUR LE LIEU

Cet établissement n'est pas muni de quais de chargement et de déchargement. Les exposants peuvent entrer avec leurs chariots par la porte de garage située au 14, boulevard Le Corbusier.



Pour éviter d'avoir trop de véhicules qui se présentent à la porte de garage 14 et créer une file d'attente monstre, toutes les voitures "régulières" (berline, SUV, sans remorque peuvent débarquer leur matériel au débarcadère et entrer par l'entrée principale. Seuls les plus gros camions pourront se présenter à la porte 14.



Vous pouvez trouver plus d'informations [ici](#).

## DÉTAILS RELATIFS AUX KIOSQUES

### ESPACE/KIOSQUE D'ARTISTE

Chaque kiosque d'artiste fait 6 pi sur 6 pi et vient avec le matériel suivant :

- une (1) table de 6 pi de longueur, de 30 po de hauteur et de 24 ou de 30 po de largeur
- deux (2) chaises
- un tube et une draperie de 8 pi de hauteur comme toile de fond
- deux (2) badges d'exposant\*

### ESPACE/KIOSQUE D'EXPOSANT

Chaque kiosque d'exposant fait 8 pi sur 8 pi et vient avec le matériel suivant :

- une (1) table de 8 pi de longueur, de 30 po de hauteur et de 24 ou de 30 po de largeur
- deux (2) chaises
- un tube et une draperie de 8 pi de hauteur comme toile de fond
- deux (2) badges d'exposant\*

### ESPACE DE PARTENAIRE OU D'ENTREPRISE

Chaque espace fera l'objet d'un contrat avec des détails précis. Pour en savoir plus ou si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez envoyer un courriel à [liz@lavalcomiccon.com](mailto:liz@lavalcomiccon.com)

Pour obtenir des services non inclus dans votre espace, veuillez consulter la section des services offerts par nos fournisseurs.

\*Pour acheter des badges d'exposant supplémentaires, envoyez un courriel à [expo@lavalcomiccon.com](mailto:expo@lavalcomiccon.com)

## PROCÉDURE RELATIVE AU MONTAGE

### HEURES DE MONTAGE

VENDREDI	13 h à 21 h
SAMEDI	8 h à 9 h 30

### LIVRAISONS ET ENVOIS

Les palettes, les caisses et les boîtes doivent toutes porter le nom de l'exposant, le numéro de son kiosque, le nom de la personne-ressource et le nom de l'événement (voir l'exemple d'étiquette d'expédition en annexe A). Tous les envois doivent être effectués pendant les périodes de montage et une personne représentant l'exposant doit être sur place au kiosque pour les recevoir. **Nous n'accepterons aucun colis livré à votre nom.**

Si aucun représentant n'est présent au moment de la livraison ou que la livraison arrive avant ou après la période de montage, ou encore que le colis ne porte pas les bons renseignements, ce dernier sera retourné.

Les exposants doivent veiller à ce que leurs palettes soient bien emballées et empilées. Si une palette mal emballée laisse échapper son contenu pendant l'expédition, endommagement de la marchandise ou cause une blessure, la personne à qui appartient la palette sera tenue responsable des pertes et des dommages. De plus, si une palette se brise et que l'exposant ne se trouve pas dans le bâtiment au moment de l'incident, ce dernier sera tout de même entièrement responsable du coût de remplacement et de déplacement de la palette.

## SERVICE DE COURTAGE EN DOUANE ET DE TRANSPORT

Si vous venez de l'extérieur du Canada et que vous devez importer de la marchandise au pays, nous sommes fiers de faire affaire avec Beyond Borders, entreprise qui offre des services de transport et de douanes :

Beyond Borders  
Rob Parr  
Director of Operations  
416-771-4065  
[rob@beyond-borderslc.com](mailto:rob@beyond-borderslc.com)

## ENTRÉE DES EXPOSANTS ET DES ARTISTES

Les exposants doivent entrer par la porte « Glaces communautaires » située sur le boulevard Le Corbusier. Les exposants peuvent entrer avec leurs chariots par la porte de garage située au 14, boulevard Le Corbusier, à la gauche de l'entrée des exposants. Une voie sera réservée sur la rue afin que les exposants puissent se stationner pour décharger leur véhicule.

## CUEILLETTE DES BADGES ET ENREGISTREMENT

Les exposants sont priés de récupérer leur badge avant l'ouverture de la salle au public. Les exposants doivent aller chercher leurs badges avant l'ouverture de la salle d'exposition au grand public. L'enregistrement des exposants aura lieu à l'intérieur de l'entrée des exposants.

Tout exposant qui a besoin d'autres badges pourra en acheter au bureau d'enregistrement.

**Quiconque perd son badge pendant l'événement peut faire une demande auprès des services aux exposants pour en racheter un autre.**

Veillez noter que les badges ne sont pas personnalisables.

Veillez noter que ni le Comiccon de Laval ni Place Bell ne sont responsables de l'accès de vos employés et de votre personnel extérieur à l'événement. En outre, **il ne sera plus possible de cueillir des badges d'exposant au bureau de cueillette des laissez-passer spéciaux**. Il incombe aux exposants de s'assurer de la présence de leurs employés à leur kiosque et de veiller à ce que ces derniers fassent scanner leur badge à chaque entrée et sortie pendant l'événement, et à ce qu'ils portent leur badge en tout temps.

## CHARIOTS ET TRANSPALETTES

Nous encourageons les exposants à apporter leur propre équipement. Veuillez noter que les chariots et les transpalettes ne peuvent être utilisés que dans la salle d'exposition et aux quais de chargement. Vous trouverez des chariots au Place Bell, mais vu leur nombre limité, ils seront disponibles sur la base du premier arrivé, premier servi.

Veuillez noter que les chariots, les diables et les transpalettes ne seront **PAS** permis dans la salle d'exposition à partir d'une demi-heure avant l'ouverture, et ce, jusqu'à la fermeture.

## PRÉSENCE D'ENFANTS DANS LA SALLE D'EXPOSITION PENDANT LE MONTAGE ET LE DÉMONTAGE

Conformément aux règles de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés dans la salle d'exposition pendant les heures de montage et de démontage.

Les enfants accompagnant un exposant auront accès à la salle d'exposition une fois la salle ouverte s'ils sont en tout temps sous la supervision directe de l'exposant responsable.

**Si un exposant amène un enfant avec lui pendant les heures de montage et/ou de démontage, ils ne seront pas autorisés à entrer dans la salle d'exposition.**

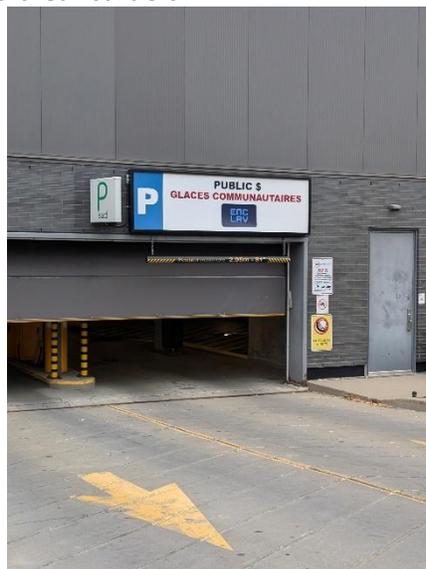
## ENTREPOSAGE

Si vous avez besoin d'entreposer du matériel, veuillez en faire la demande à l'équipe des services aux exposants au moment de votre enregistrement.

## STATIONNEMENT

Le stationnement n'est **PAS** inclus pour les exposants.

Souterrain - accès par le Boul. De la Concorde O.



Accès extérieur au Quartier Laval :



Pour plus d'informations, veuillez consulter ce document : <https://www.lavalcomiccon.com/wp-content/uploads/2025/03/Acces-a-lEnclav-et-Stationnement.pdf>

## RÈGLES RELATIVES AUX KIOSQUES

### RÈGLES GÉNÉRALES

Durant l'événement, toutes les tables et les allées doivent être dégagées (pas de boîtes, de déchets ou de présentoirs).

Tous les exposants doivent veiller à ne pas endommager le plancher avec les tables et les présentoirs. Rien ne doit être collé aux murs de l'établissement avec du ruban adhésif.

Il revient aux exposants d'assurer la sûreté (soit de veiller à ce qu'aucune structure ne tombe en aucun temps) et la propreté de leur kiosque. Le personnel de la salle d'exposition pourrait exiger que les montages soient plus solides s'il juge le kiosque non sécuritaire. Si l'exposant ne collabore pas, le personnel aura le droit de retirer les montages.

Les articles fortement parfumés sont interdits, que ce soit pour la vente ou sur les présentoirs. Cela comprend les sels de bain, les potpourris, l'encens, les chandelles, les désodorisants, etc. Les articles parfumés doivent être emballés.

### HAUTEUR ET AFFICHES

Toute bannière ou affiche dans un kiosque ne doit avoir qu'un seul côté.

La hauteur des kiosques ne doit pas dépasser 8 pieds. Des exceptions peuvent être faites au cas par cas dans la zone des partenaires. C'est là un moyen d'assurer la même chance pour tous les exposants de se faire voir par les visiteurs. Tout exposant qui ne respecte pas la hauteur maximale devra démonter la portion qui dépasse les draperies.

## ESPACE ATTRIBUÉ

L'exposant peut utiliser l'espace à sa guise, mais il ne peut pas dépasser les dimensions accordées. Chaque espace est délimité par une marque sur le plancher. Tous les éléments de votre aménagement, y compris vos tables, doivent se trouver dans l'espace attribué.

**Un membre du personnel du Comiccon demandera aux exposants qui empiètent sur l'espace d'un exposant voisin ou sur une allée de déplacer leur aménagement à l'intérieur des limites de leur espace.**

## CONTREBANDE ET PLAGIAT

Le Comiccon de Laval et Major Comics interdisent formellement la vente de marchandise non autorisée ou de contrebande. La vente ou la présentation de marchandises auxquelles sont rattachés des droits ne sont permises que si le titulaire des droits a donné son approbation et que la vente et la présentation ne contreviennent pas aux lois sur les droits d'auteur. L'exposant qui participe au Comiccon de Laval doit accepter ces règles, sans quoi il sera expulsé de l'événement sans remboursement et pourrait être banni des éditions futures. Tout exposant surpris à vendre une telle marchandise s'expose à des poursuites.

**Veillez noter que la vente d'art créé à partir d'intelligence artificielle est strictement interdite.**

## SÉCURITÉ-INCENDIE

Les kiosques doivent se conformer au code d'incendie de la Ville de Laval et peuvent subir une inspection par le chef du Service des incendies de la Ville. Aucune partie d'un kiosque ou d'un présentoir ne peut bloquer ou recouvrir les allées ainsi que l'accès aux portes, aux extincteurs, aux tuyaux d'incendie, aux alarmes d'incendie ou à tout élément connexe.

Aux fins de sécurité, nous interdisons l'utilisation de feu, de flammes et de sources de chaleur dans la salle d'exposition. Cela comprend les chandelles, les bougies chauffe-plat, les lance-flammes, les générateurs individuels, les torches, les briquets, les fusées, les feux d'artifice, les cierges merveilleux, les torches tiki, les briquets à silex, etc. Toute décoration doit être ignifuge.

## CIGARETTE ET CANNABIS

Il est interdit de fumer des cigarettes ordinaires ou électroniques à l'intérieur du Place Bell. Il est également interdit de consommer du cannabis.

Les exposants qui veulent fumer doivent se rendre à l'extérieur de l'édifice. Les distances exigées par la loi doivent être respectées en tout temps.

## URGENCES MÉDICALES

Les exposants doivent signaler tout accident et toute blessure aux Services aux exposants le plus tôt possible.

Si l'intervention de services médicaux est nécessaire et qu'il n'est pas possible pour l'exposant de se rendre au bureau des Services aux exposants, il doit communiquer avec un membre du personnel du Comiccon pour lui dire de demander de l'aide aux Services aux exposants. Les Services aux

exposants dépêcheront l'équipe médicale du Comiccon de Laval sur les lieux de l'urgence. L'équipe médicale possède l'équipement nécessaire pour traiter tous les types d'urgences médicales.

L'équipe médicale évaluera la situation et communiquera avec le service d'urgence 911 au besoin. Les exposants ne doivent pas composer le 911 de leur propre chef en raison des exigences à respecter dans le bâtiment lorsque des services d'urgence sont dépêchés sur place.

## PROPRETÉ

Les exposants doivent assurer la propreté de leur kiosque EN TOUT TEMPS pendant l'événement et le démontage.

La salle d'exposition sera nettoyée chaque soir après la fermeture. Les boîtes vides qui se trouveront dans les allées (même pendant les heures de montage) seront jetées.

Les exposants sont responsables de tout dommage causé à la propriété de Place Bell ou du Comiccon de Laval et recevront une facture correspondant au coût des réparations ou du remplacement de ce qui a été endommagé.

## MARCHANDISE DESTINÉE À UNE CLIENTÈLE ADULTE (18 ANS ET PLUS)

Les exposants NE PEUVENT PAS distribuer ou vendre du matériel de catégorie adulte à quiconque ayant moins de 18 ans. Tout article de catégorie adulte doit être laissé derrière le comptoir, et il est interdit d'afficher de la nudité ou du contenu sexuel.

## DRONES

Il est strictement interdit de faire voler des drones au Comiccon de Laval. Les exposants qui se feront prendre lors de l'événement seront avertis et devront ranger le drone. Advenant que l'exposant se fasse prendre de nouveau, nous exigerons que le drone quitte les lieux. Il est possible que l'exposant doive lui aussi quitter le Comiccon.

Veuillez noter que vous pouvez vendre des drones, mais n'oubliez pas d'aviser vos clients qu'il est interdit de les faire voler à l'intérieur du Palais des congrès. Nous confisquerons le drone de tout participant surpris à en faire voler un.

## MATÉRIEL PROMOTIONNEL

La distribution de dépliants, de cartes, de brochures ou de tout autre matériel promotionnel n'est permise qu'à l'intérieur d'un kiosque. Il est interdit d'en faire la distribution à tout autre endroit sur les lieux de l'événement sans l'autorisation préalable du Comiccon de Laval.

Si vous souhaitez faire la promotion d'exclusivités pendant l'événement, veuillez communiquer avec Elizabeth Jutras à [liz@lavalcomiccon.com](mailto:liz@lavalcomiccon.com).

## RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

Les exposants doivent veiller à ce que toute interaction avec les médias pendant le Comiccon de Laval, par exemple les entrevues, passe par le Service des médias du Comiccon de Laval. Pour joindre le Service des médias, veuillez communiquer avec Leeja Murphy à [leeja@agencepink.com](mailto:leeja@agencepink.com) ou vous informer auprès des Services aux exposants.

## POLITIQUE RELATIVE AUX ARMES

Si un exposant a l'intention de présenter ou de vendre des armes, des armures ou des accessoires, il doit obtenir l'approbation préalable des Services aux exposants. Des politiques et des procédures ont été établies pour indiquer quels articles sont autorisés aux fins de présentation ou de vente. Nous demanderons également à l'exposant d'afficher une pancarte fournie par le Comiccon, à un endroit bien visible à l'intérieur de son espace, en guise de preuve qu'il est autorisé à vendre des armes, des armures ou des accessoires. La pancarte indiquera aussi que la vente d'armes telles que des épées en métal et des couteaux est strictement interdite aux personnes âgées de moins de 18 ans. La pancarte fournie par le Comiccon doit être retournée après l'événement.

Les exposants doivent signer une entente et accepter de se conformer à toutes les politiques et directives du Comiccon de Laval, ainsi qu'aux lois canadiennes en vigueur **avant** l'événement.

Si un exposant est surpris à vendre des armes sans avoir signé l'entente ou sans avoir posé la pancarte obligatoire dans son espace, il devra retirer la marchandise de son kiosque, et s'il ne se conforme toujours pas au règlement, il pourrait être expulsé de l'événement.

## SERVICES ALIMENTAIRES

Veuillez envoyer vos demandes de vente de nourriture et de boissons à [expo@lavalcomiccon.com](mailto:expo@lavalcomiccon.com).

Les exposants devront afficher dans un endroit bien visible à l'intérieur de leur espace une pancarte fournie par le Comiccon prouvant qu'ils ont l'autorisation de vendre des aliments et des boissons.

## FOURNISSEURS DE SERVICES

### SOURCE ÉLECTRIQUE TEMPORAIRE, ÉQUIPEMENT ET SERVICES AUDIOVISUELS

Spectre Entertainment:

Stephane Morin [stephane@spectre-entertainment.com](mailto:stephane@spectre-entertainment.com)

### MEUBLES ET DÉCORATION

Si vous avez besoin de tables, de chaises, de tapis ou d'autres pièces d'ameublement qui ne sont pas offerts par le Comiccon, veuillez communiquer avec ABP :

(à déterminer)

Profitez du tarif réservation anticipé en commandant en ligne avant (à déterminer)

## PROCÉDURE RELATIVE AU DÉMONTAGE

## HEURES DE DÉMONTAGE

DIMANCHE	17 h à 21 h
----------	-------------

### PROCÉDURE RELATIVE AU DÉMONTAGE

Veillez noter que les enfants âgés de 16 ans et moins ne sont pas autorisés dans la salle d'exposition pendant les heures de démontage.

Nous recommandons aux exposants qui peuvent transporter leurs marchandises à la main d'utiliser l'entrée principale et de marcher jusqu'à l'endroit où est garé leur véhicule au lieu d'apporter ce dernier aux quais pour le démontage.

**Le démontage des kiosques dans la salle d'exposition ne peut pas commencer avant 17 h le dimanche.**

Advenant une urgence obligeant un exposant à démonter son kiosque avant la période prévue, ce dernier doit demander l'approbation de la directrice de la salle d'exposition pour connaître la marche à suivre et obtenir l'autorisation spéciale nécessaire.

Les portes des garages demeureront fermées jusqu'à ce que tous les visiteurs aient quitté la salle d'exposition. Les chariots et les diables ne doivent pas être utilisés dans la salle d'exposition avant que tous les tapis aient été retirés.

L'équipe de la salle d'exposition remettra un billet aux exposants leur permettant d'obtenir un chariot. Le personnel de la salle d'exposition peut être identifié par des vestes de visibilité orange.

Tous les exposants doivent démonter leur kiosque et faire sortir leur marchandise de la salle d'exposition au plus tard à 22 h le dimanche, sans quoi des frais supplémentaires leur seront facturés.

## ANNEXE A

### EXEMPLE D'ÉTIQUETTE

<b>Nom de l'expéditeur</b>	<b>Palette _____ de _____</b>
----------------------------	-------------------------------

**Adresse**

**N° de téléphone**

**N° de télécopieur**

**Nombre de boîtes**

**Transporteur**

**Nom et n° de téléphone du courtier  
en douane**

**NOM DE L'EXPOSANT :**

**A/s du Comiccon de Laval**

**Numéro de kiosque :**

**EXPÉDIER À :**

*Place Bell  
1950 Rue Claude-Gagné  
Laval, QC  
H7N 0E4*